

RCS : BRIVE LA GAILLARDE

Code greffe : 1901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BRIVE LA GAILLARDE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1992 B 00150

Numéro SIREN : 388 595 845

Nom ou dénomination : LMB

Ce dépôt a été enregistré le 16/02/2022 sous le numéro de dépôt 397

LMB

Société par Actions Simplifiée au capital de 743 350 €
Siège social : 36, avenue Marie & Pierre Curie – 19360 Malemort-sur-Corrèze

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2021

À l'assemblée générale de la société LMB,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société LMB relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

2.1. Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2.2. Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} juillet 2020 à la date d'émission de notre rapport.

3. Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société⁹.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur,

- car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
 - il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
 - il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
 - il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 29 novembre 2021

Le commissaire aux comptes,

DocuSigned by:

75CFD34F55D14B5...

Aca Nexia
Représenté par
Olivier Lelong

SOCIETE L.M.B.

Adresse : 36 avenue Marie et Pierre Curie 19360 MALEMORT SUR CORREZE

Comptes annuels

Exercice clos le 30/06/2021

I - BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

BILAN – ACTIF

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 30/06/2021	Net (N-1) 30/06/2020
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	203 512	176 733	26 779	10 361
Fonds commercial	77 706		77 706	77 706
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	281 218	176 733	104 485	88 067
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	21 465	5 264	16 201	1 215
Installations techniques, matériel et outillage industriel	2 640 628	2 424 440	216 188	262 150
Autres immobilisations corporelles	367 714	340 454	27 261	38 528
Immobilisations en cours				19 313
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	3 029 807	2 770 157	259 650	321 206
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	1		1	1
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	11 560		11 560	11 560
TOTAL immobilisations financières :	11 561		11 561	11 561
ACTIF IMMOBILISÉ	3 322 587	2 946 890	375 696	420 834
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement	1 795 469	487 251	1 308 218	1 306 224
Stocks d'en-cours de production de biens	731 273		731 273	708 247
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis	1 438 207	257 001	1 181 206	1 000 216
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :	3 964 949	744 252	3 220 697	3 014 687
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	52 665		52 665	61 919
Créances clients et comptes rattachés	2 867 439		2 867 439	2 207 151
Autres créances	189 058		189 058	703 884
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	3 109 162		3 109 162	2 972 954
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	4 172 773		4 172 773	3 982 673
Charges constatées d'avance	64 775		64 775	74 015
TOTAL disponibilités et divers :	4 237 548		4 237 548	4 056 688
ACTIF CIRCULANT	11 311 660	744 252	10 567 408	10 044 329
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif	36 022		36 022	44 747
TOTAL GÉNÉRAL	14 670 268	3 691 142	10 979 126	10 509 911

BILAN – PASSIF

RUBRIQUES	Net (N) 30/06/2021	Net (N-1) 30/06/2020
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 743 350	743 350	743 350
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	74 335	74 335
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	(2 300 000)	
Résultat de l'exercice	7 733 970	5 681 722
TOTAL situation nette :	6 251 655	6 499 407
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	6 251 655	6 499 407
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	168 229	161 636
Provisions pour charges	393 653	408 406
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	561 882	570 042
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	918 186	
TOTAL dettes financières :	918 186	
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS	74 727	231 550
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 866 883	1 870 815
Dettes fiscales et sociales	1 250 270	1 247 908
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	71 260	81 449
TOTAL dettes diverses :	3 188 413	3 200 173
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTE S	4 181 325	3 431 723
Écarts de conversion passif	(15 736)	8 740
TOTAL GÉNÉRAL	10 979 126	10 509 911

RESULTAT 1/2

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 30/06/2021	Net (N-1) 30/06/2020
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens	6 746 273	14 665 982	21 412 256	17 682 067
Production vendue de services	40 000	263 262	303 262	925 100
Chiffres d'affaires nets	6 786 273	14 929 245	21 715 518	18 607 167
Production stockée			277 458	420 513
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			778	1 330
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			107 811	118 241
Autres produits			36	75 457
PRODUITS D'EXPLOITATION			22 101 600	19 222 708
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			2 956 761	3 158 781
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]			(67 511)	(83 663)
Autres achats et charges externes			4 183 055	4 161 964
TOTAL charges externes :			7 072 305	7 237 082
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			227 834	272 892
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			2 108 584	2 062 525
Charges sociales			991 261	959 284
TOTAL charges de personnel :			3 099 845	3 021 808
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			96 755	92 186
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			138 959	90 186
Dotations aux provisions pour risques et charges			83 460	50 416
TOTAL dotations d'exploitation :			319 174	232 789
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			170 139	9 017
CHARGES D'EXPLOITATION			10 889 297	10 773 588
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			11 212 303	8 449 120

RESULTAT 2/2

RUBRIQUES	Net (N) 30/06/2021	Net (N-1) 30/06/2020
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	11 212 303	8 449 120
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		4 441
Reprises sur provisions et transferts de charges	45 213	28 754
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	45 213	33 194
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	36 022	45 213
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change	3 548	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	39 570	45 213
RÉSULTAT FINANCIER	5 643	(12 019)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	11 217 947	8 437 101
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3	102
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	3	102
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(3)	(102)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	554 215	487 878
Impôts sur les bénéfices	2 929 759	2 267 400
TOTAL DES PRODUITS	22 146 813	19 255 902
TOTAL DES CHARGES	14 412 843	13 574 180
BÉNÉFICE OU PERTE	7 733 970	5 681 722

SOCIETE L.M.B.

Adresse : 36 avenue Marie et Pierre Curie 19360 MALEMORT SUR CORREZE

Exercice clos le 30/06/2021

II – ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

2.1 PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D’EVALUATION

2.1.1 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes de l’exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l’évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du Code de Commerce, du décret comptable du 29/11/1983 ainsi que du règlement ANC n°2014-03 et des règlements ANC 2016-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du Plan Comptable Général applicable à la clôture de l’exercice.

2.1.2 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d’achat, hors frais accessoires et frais financiers. Les logiciels sont amortis linéairement sur leur durée d’utilisation.

Le fonds commercial ne fait pas l’objet d’un amortissement ou d’une dépréciation.

Les frais de recherche et développement sont enregistrés en charge lorsqu’ils sont encourus.

2.1.3 Immobilisations corporelles

- Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (coût d’achat et de mise en service).
- Les amortissements des immobilisations corporelles sont calculés sur la durée estimée d'utilisation des biens, selon le mode linéaire correspondant à l'amortissement économique des biens.

Les principales durées estimées d'utilisation des biens peuvent être résumées comme suit :

- constructions	20 ans
- agencements et aménagements	5 à 7 ans
- installations techniques, matériel	5 à 7 ans
- outillage	5 à 7 ans
- matériel de transport	5 à 7 ans
- matériel de bureau	5 à 7 ans
- mobilier de bureau	5 à 7 ans
- matériel informatique	5 à 7 ans

Depuis le 1er avril 2005, la société applique de façon prospective le règlement 2002-10 du CRC relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs et le règlement 2004-6 relatif à la définition des actifs. Une revue détaillée des actifs de la société au 1er avril 2005, notamment des valeurs d'usage des actifs, a montré que l'application de ces nouveaux règlements n'avait pas d'impact sur les comptes de la société.

2.1.4 Immobilisations financières

Les autres immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition.

2.1.5 Stocks

Les stocks de matières premières, matières consommables et marchandises sont évalués au coût standard unitaire.

Les encours et les produits fabriqués sont valorisés au coût standard de production, comprenant les consommations et une quote-part des charges directes et indirectes de production, les coûts de sous-activité étant exclus.

Lorsque la valeur brute déterminée dans les conditions énoncées ci-dessus est supérieure à la valeur de réalisation probable, une provision pour dépréciation est constituée pour le montant de la différence.

La méthode de dépréciation des stocks prend en compte 2 notions :

- le produit qui n'a pas été mouvementé pendant une période 24 mois est déprécié à 100 % de sa valeur.
- le produit mouvementé pendant les derniers 24 mois et qui représente un stock excédant 7 années de consommation moyenne est déprécié à 100 % pour la valeur excédant ces 7 années de consommation.

2.1.6 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles sont dépréciées par voie de provision en fonction des risques de non recouvrement, appréciés au cas par cas.

2.1.7 Provisions pour risques et charges

Litiges

D'une manière générale, chacun des litiges connus, dans lesquels la société est impliquée, a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes par la direction, et après avis des conseils externes, le cas échéant, les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés.

2.1.8 Chiffre d'affaires

Chiffre d'affaires lié à la production

Le chiffre d'affaires est comptabilisé à la livraison des produits ou selon les conditions spécifiques prévues aux contrats lorsque la société a démontré, avant la livraison, que ces produits répondaient aux caractéristiques présentées aux clients. Une provision pour garantie est également constituée concomitamment à la reconnaissance du chiffre d'affaires.

Les biens et les prestations de services, en cours de fabrication ou de réalisation à la clôture de l'exercice dans le cadre de contrats à long terme, sont comptabilisés selon la méthode "à l'achèvement", qui consiste à comptabiliser le chiffre d'affaires et le résultat à l'achèvement de la prestation et lorsque les prestations effectuées ont été effectivement acceptées par le client.

Les facturations, effectuées conformément aux termes définis dans les contrats de fabrication de biens ou de prestation de services, sont ainsi comptabilisées en produits constatés d'avance dès lors que les biens ou les prestations de services ne sont pas achevés.

Une provision pour pertes à terminaison est constatée en provisions pour risques lorsque, le cas échéant, le prix de revient d'un projet est supérieur au chiffre d'affaires prévisionnel.

Autres éléments du Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est comptabilisé à la livraison des biens ou des services ou selon les conditions spécifiques prévues aux contrats.

Les facturations, effectuées conformément aux termes définis dans les contrats de livraison de biens ou de prestation de services, sont comptabilisées en produits constatés d'avance dès lors que les biens ou les prestations de services ne sont pas achevés à la clôture de l'exercice.

2.1.9 Indemnités de départ à la retraite

Les engagements relatifs aux indemnités de départ en retraite sont évalués à la valeur actuelle probable des droits acquis en tenant compte des dispositions légales et de la convention collective, en fonction d'hypothèses actuarielles tenant compte principalement des augmentations de salaires jusqu'à l'âge de départ à la retraite, de la rotation du personnel et des tables de mortalités. Les engagements ainsi calculés sont : pour partie comptabilisés en provision pour risques et charges ; pour partie externalisés (contrat LCL-PREDICA).

Les écarts résultant des changements d'hypothèses actuarielles sont comptabilisés en résultat dès qu'ils sont constatés.

Les indemnités de départ à la retraite sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont effectivement supportées.

2.1.10 Gratifications accordées au titre des médailles du travail

Les engagements relatifs aux gratifications accordées au titre des médailles du travail sont évalués à la valeur actuelle probable des droits acquis en tenant compte des dispositions légales et des accords d'entreprise en fonction d'hypothèses actuarielles tenant compte principalement de la rotation du personnel et des tables de mortalités. Les engagements ainsi calculés sont comptabilisés en provision pour risques et charges.

Les écarts résultant des changements d'hypothèses actuarielles sont comptabilisés en résultat dès qu'ils sont constatés.

Les gratifications au titre des médailles du travail sont comptabilisées en charge lorsqu'elles sont effectivement supportées.

2.1.11 Opérations en devises

Les transactions en devises sont enregistrées au cours de change du mois de l'opération. Les créances et dettes en devises sont valorisées au cours de clôture. La différence résultant de l'actualisation des créances et des dettes en devises est portée sous la rubrique Ecart de conversion. Les pertes de change latentes font l'objet d'une provision pour risques.

2.1.12 Intégration fiscale

En date du 14 septembre 2018, les sociétés FANS International, FANCO, L.M.B., FANS Development et FANS Expansion, cette dernière en qualité de « mère », ont signé une convention d'intégration fiscale entrant en vigueur à compter du 1^{er} juillet 2018.

Les formalités correspondantes auprès du SIE de Brive ont été dûment effectuées.

2.1.13 Evénements postérieurs à la clôture

Il n'existe pas d'événement postérieur à la clôture et susceptible d'affecter les comptes.

III - NOTES SUR LE BILAN

3.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont constituées : d'une part, de logiciels pour 203 K€ en valeur brute dont 28 K€ d'acquisitions sur l'exercice en cours ; d'autre part, d'un fonds de commerce pour une valeur brute de 78 K€.

La dotation aux amortissements des logiciels s'élève à 12 K€ (vs 21 K€ au 30/06/2020) et correspond principalement à l'ERP mis en service en décembre 2015.

3.2 Immobilisations corporelles

Les acquisitions corporelles et immobilisées de l'exercice se sont élevées à 42 K€ (vs 88 K€ au 30/06/2020) dont 0 K€ au titre d'immobilisations en cours. La dotation aux amortissements s'élève à 85 K€ (vs 71 K€ au 30/06/2020).

La société a mis hors service pour 29 K€ d'immobilisations corporelles au 30/06/2021 (vs 29 K€ au 30/06/2020).

3.3 Immobilisations financières

Les autres immobilisations financières sont constituées de dépôts et cautionnements d'une valeur brute au 30/06/2021 de 12 K€ (vs 12 K€ au 30/06/2020).

3.4 Tableaux

Immobilisations brutes

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	252 768		28 450
TOTAL immobilisations incorporelles :	252 768		28 450
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales	4 505		16 960
Installations techniques et outillage industriel	2 629 015		21 309
Installations générales, agencements et divers	228 074		
Matériel de transport	1 259		4 211
Matériel de bureau, informatique et mobilier	134 170		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	19 313		
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	3 016 336		42 480
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	1		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	11 560		
TOTAL immobilisations financières :	11 561		

TOTAL GÉNÉRAL	3 280 666		70 930
----------------------	------------------	--	---------------

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles			281 218	
TOTAL immobilisations incorporelles :			281 218	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales			21 465	
Install. techn., matériel et out. industriels		9 696	2 640 628	
Inst. générales, agencements et divers			228 074	
Matériel de transport			5 470	
Mat. de bureau, informatique et mobil.			134 170	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours		19 313		
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :		29 009	3 029 807	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations			1	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières			11 560	
TOTAL immobilisations financières :			11 561	
TOTAL GÉNÉRAL		29 009	3 322 587	

Amortissements

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	164 701	12 032		176 733
TOTAL immobilisations incorporelles :	164 701	12 032		176 733
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales	3 290	1 974		5 264
Installations techn. et outillage industriel	2 366 866	67 270	9 696	2 424 440
Inst. générales, agencements et divers	227 461	218		227 680
Matériel de transport	1 259	105		1 364
Mat. de bureau, informatique et mobil.	96 255	15 155		111 410
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	2 695 131	84 722	9 696	2 770 157
TOTAL GÉNÉRAL	2 859 832	96 755	9 696	2 946 890

3.5 Stocks

(en K€)	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Stocks matières & appro	1.796	487	1.309
Stocks en-cours	731	0	731
Stocks produits finis	1.438	257	1.181
Total	3.965	744	3.221

La provision pour dépréciation des stocks est de 744 K€ au 30/06/2021 vs 606 K€ au 30/06/2020.

3.6 Créances clients et comptes rattachés

Le montant des créances douteuses ou litigieuses est de 0 € TTC au 30/06/2021 (vs 0 K€ au 30/06/2020).

3.7 Echéance des créances

L'ensemble des créances d'un total de 3.068 K€ (vs 2.923 K€ au 30/06/2020) est à moins d'un an, et aucune créance n'est à plus d'un an (vs 0 K€ au 30/06/2020). Les créances à moins d'un an s'analysent comme suit à la clôture de l'exercice :

	K€
Créances clients et comptes rattachés	2.867
Autres immobilisations financières	12
Autres créances	189
Créances à moins d'un an au 30 juin 2021	3.068

3.8 Charges constatées d'avance

(en K€)	30 juin 2021	30 juin 2020
Achats & outillages de production	40	48.5
Maintenance installations & locaux		
Maintenance matériel de production	1.1	1.5
Assistance logiciels & informatique	11.2	10.7
Assurances	1.2	1.5
CE ANCV 6 mois	3.3	3.3
Publicité		
Médecine du travail	3	3,7
Divers autres	5	4.8
Total charges constatées d'avance	64.8	74.0

3.9 Produits à recevoir et charges à payer

Charges à payer

(en K€)	30 juin 2021	30 juin 2020
Emprunts & dettes / établi. de crédit		
Dettes fournisseurs & comptes rattachés	571	598
Dettes fiscales & sociales	1 132	1 047
Avoir à établir	0	81
Autres dettes		
Total charges à payer	1 703	1 726

Produits à recevoir

(en K€)	30 juin 2021	30 juin 2020
Créances clients et comptes rattachés	337	58
Autres créances		
Total Produits à recevoir	337	58

3.10 Capital social

Le capital social s'élève à 743 350 € et se compose de 74 335 actions au nominal de 10 € chacune, dont 74.334 actions détenues par la société FANS Development depuis mai 2012 et 1 action détenue depuis mars 2018 par la société FANS International.

3.11 Capitaux propres

K€

Capitaux propres au 30 juin 2020

Dividendes distribués

Bénéfice de l'exercice

6 499

(-) 7 982

7 734

Capitaux propres au 30 juin 2021

6 251

3.12 Provisions inscrites au bilan

Pour des raisons pratiques, les mouvements sur certaines provisions ne peuvent être aisément analysés. C'est notamment le cas des provisions statistiques.

La provision pour gratification au titre des médailles du travail s'élève à 73.2 K€ au 30 juin 2021.

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				

Provisions pour litiges				
Prov. pour garant. données aux clients	18 649	34 433	18 649	34 433
Prov. pour pertes sur marchés à terme	97 774			97 774
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change	45 213	36 022	45 213	36 022
Prov. pour pensions et obligat. simil.	408 406	49 027	63 780	393 653
Provisions pour impôts				
Prov. pour renouvellement des immo.				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres prov. pour risques et charges				
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	570 042	119 482	127 642	561 882

3.13 Echéance des dettes

L'ensemble des dettes de la société est à échéance à moins d'un an.

Au 30 juin 2021 le montant des dettes représentées par des effets s'élève à 0 K€.

Le montant des dettes fournisseurs s'élève à 1 867 K€ au 30/06/2021 (vs 1 871 K€ au 30/06/2020) dont 571 K€ au titre des factures non parvenues. Les dettes fournisseurs correspondant aux factures reçues, d'un total de 1 296 K€ sont pour 173 K€ à moins de 30 jours.

Parmi les factures non parvenues comptent pour 19.960 € TTC d'honoraires de commissariat aux comptes, au titre des comptes arrêtés au 30/06/2021.

3.14 Entreprises liées

Les principaux postes du bilan représentatifs de transactions avec les entreprises liées au 30/06/2021 sont les suivants :

(en K€)	30 juin 2021	30 juin 2020
Clients & comptes rattachés	1 106	783
Fournisseurs : avoir à recevoir	0	0
Dettes fournisseurs & comptes rattachés	(-) 217	(-) 183
Clients : avances reçues	0	23
Clients : avoir à établir	0	(-) 81
Comptes courants & intérêts courus	(-) 918	497
Créances / (dettes) nettes	(-) 29	1 039

IV - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

4.1 Ventilation du chiffre d'affaires net

(en K€)	2020/2021	2019/2020	% de (N)/(N-1)
France	6 786	4 777	(+) 42.0 %
Etranger	14 929	13 830	(+) 7.9 %
Total	21 715	18 607	(+) 16.7 %

4.2 Produits et charges avec les entreprises liées au 30/06/2021

(en K€)	30 juin 2021	30 juin 2020
Ventes	8 344	7 429
Achats	0	0
Autres achats et charges externes	802	649
Autres charges	0	0
Produits financiers	0	3
Charges financières	0	0
Produits exceptionnels	0	0
Charges exceptionnelles	0	0

4.3 Produits et charges financiers

(en K€)	30 juin 2021	30 juin 2020
Escomptes obtenus	0	0
Escomptes accordés	0	0
Intérêts (charges)	0	0
Intérêts (produits)	0	4
Résultat de change	(-) 4	0
Autres produits / (charges) financiers	10	(-) 16
Produit net (charge)	6	(-) 12

4.4 Résultat exceptionnel

(en K€)	30 juin 2021	30 juin 2020
Quote-part de subventions d'investissement virées au cpte de résultat	0	0
Plus-values / (moins-values) sur cessions d'immobilisations incorporelles	0	0
Plus-values / (moins-values) sur cessions d'immobilisations corporelles	0	0
Plus-values / (moins-values) sur cessions d'immobilisations financières	0	0
Variation des provisions réglementées	0	0
Coût net sur litige	0	0
Autres	0	0
Produit net (charge)	0	0

4.5 Impôt sur les Sociétés

(en K€)	30 juin 2021	30 juin 2020
IS / résultat d'exploitation	3.104	2.524
IS / résultat financier	2	(-) 3
IS / résultat exceptionnel	0	0
Total IS avant crédits d'impôt	3.106	2.521
Crédit Impôt : Recherche	(-) 176	(-) 254
Total IS Net	2.930	2.267

V - AUTRES INFORMATIONS

5.1 Faits marquants survenus au cours de l'exercice

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi d'urgence n° 2020-290 du 23 mars 2020 constituent un des événements majeurs de la période. Conformément aux dispositions du PCG sur les informations à mentionner dans l'annexe, la société constate que cette crise n'a pas eu d'impact significatif sur ses comptes au 30 juin 2021.

5.2 Engagements financiers

Retraite

Les engagements liés aux indemnités de départ en retraite s'élèvent à 557 K€ au 30 juin 2021 dont 306 K€ figurent au bilan en provisions pour risques et charges et 251 K€ font l'objet d'un contrat externalisé (LCL-PREDICA).

5.3 Effectifs moyens

• Cadres	13
• Agents de maîtrise et techniciens	6
• Employés	11
• Ouvriers	30

Total	60
--------------	-----------

5.4 Droit Individuel à la Formation

Suite à la réforme de la formation professionnelle, le Droit Individuel à la Formation (DIF) a été remplacé par le Compte Personnel de Formation (CPF) depuis le 01/01/2015.

L'information aux salariés a été formalisée avec communication individuelle contre émargement en date du 29/01/2015.

"LMB"
Société par actions simplifiée au capital de 743.350 €
Siège social : Malemort Sur Corrèze (19360) - 36, avenue Marie & Pierre Curie
388 595 845 RCS Brive

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 9 DECEMBRE 2021

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT ET RESOLUTION VOTEE

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2021 s'élevant à 7.733.970 €, de la manière suivante :

Affectation

- Au poste « Report à nouveau », la somme de 2.300.000 €
- A titre de dividende, la somme de..... 5.433.970 €
Soit environ 73,10 € pour chacune des 74.335 actions
composant le capital social

TOTAL DE 7.733.970 €

Du fait de cette affectation :

- Le poste "Autres réserves" ressortirait à 0 €.

Cette distribution de dividendes d'un montant global de 5.433.970 € sera mise en paiement ce jour.

Enfin, conformément aux dispositions de l'article 243 bis de Code général des impôts, l'Assemblée générale prend acte des dividendes distribués au cours des trois exercices précédents :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
2019/2020	5.681.721,80 €		
2018/2019	6.731.123,95 €		
2017/2018	4.500.000 €		

* Il est précisé qu'en date du 17 mai 2021, la collectivité des associés de la Société a procédé à la distribution d'un acompte sur dividendes d'un montant de 2.300.000 € soit un dividende par action d'environ 30,94 €.

Président de la Société
Monsieur Bernard Thomas
Signature :

DocuSigned by:
Thomas Bernard
65398C44AF1D403...

"LMB"
Société par actions simplifiée au capital de 743.350 €
Siège social : Malemort Sur Corrèze (19360) - 36, avenue Marie & Pierre Curie
388 595 845 RCS Brive

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 9 DECEMBRE 2021

RAPPORT DE GESTION

Chers Associés,

En ma qualité de Président et associé de la Société LMB, j'ai conformément aux dispositions de l'article L.227-9 du Code de commerce et aux statuts de la Société, établi le présent rapport de gestion sur les opérations de l'exercice clos le 30 juin 2021 exposées ci-dessous.

Je vous rappelle que la convocation vous a été régulièrement adressée ainsi que tous les documents prévus par les statuts.

I. RAPPORT DE GESTION SUR LES COMPTES SOCIAUX CLOS LE 30 JUIN 2021

1. SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE – ANALYSE ET EVOLUTION DES AFFAIRES

La part respective de notre activité dans le domaine militaire (89%) et commercial (11%) montre que la répartition du chiffre d'affaires est stable par rapport à l'exercice précédent. La part commerciale s'est en baisse significative compte tenu de l'impact COVID sur le transport aérien.

Le chiffre d'affaires Export direct s'est élevé à 14.929.245 €. L'activité Export représente 69% de notre chiffre d'affaires contre 74% sur l'exercice précédent.

Les principaux clients Export Direct sont situés au Royaume-Uni, en Allemagne, Inde, Chine, Israël et aux Etats-Unis. A noter la bonne tenue des activités en France et une forte augmentation en Asie alors que les zones Europe et Etats-Unis se maintiennent.

La part du chiffre d'affaires « France » a augmenté en valeur absolue : 6.786.273 € contre 4.777.625 € sur l'exercice précédent, sa valeur relative est de 31% contre 26% du chiffre d'affaires.

Le carnet de commandes (France et Export) de la fin de l'exercice est en forte augmentation avec près de 15.3 M euros (+37%). Cette hausse significative du carnet est imputable à une forte dynamique de prise en commande sur l'exercice clos avec près de 29 M€ de prises en commande que l'on retrouve en hausse dans toutes les zones géographiques et secteurs d'activité (hormis aéronautique civil) mais aussi de nouvelle plateforme comme le spatial aux Etats-Unis.

Le premier trimestre de l'exercice 2021/2022 montre un chiffre d'affaires en forte hausse de 16% sur la même période. Les commandes sur la même période sont au même niveau que l'exercice précédent. L'activité est très fortement supportée par les marchés export et notamment les Etats-Unis. Les enjeux sont de répondre aux exigences clients tant en termes de performance de livraison que qualité et robustesse des produits.

L'objectif confirmé est toujours de maintenir le niveau de prises en commandes en ligne avec les ventes en s'appuyant sur le développement de nouveaux marchés US.

Les actions de productivité, une politique de maîtrise des coûts devraient permettre à la Société de poursuivre son niveau de rentabilité de façon pérenne tout en notant la forte pression de nos clients visant à la baisse des prix de vente sur les exercices à venir.

2. EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE ECOULE

Aucun évènement important n'est intervenu depuis la date de la clôture de l'exercice écoulé

3. ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

En application de l'article L.232-1 du Code de commerce, il est précisé que la Société a maintenu ses activités de recherche et de développement. Au cours de l'exercice écoulé, l'activité de recherche sur des prototypes reste importante avec un montant de 343.000 € (1.066.000 € sur l'exercice précédent).

Cette forte baisse est principalement dû au décalage de certains programmes et le lancement d'autres différé compte tenu de l'impact COVID-19.

4. FILIALES ET PARTICIPATIONS

La Société n'a aucune filiale et ne détient aucune participation dans d'autres sociétés.

5. INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

En application des dispositions du Code de commerce, je vous indique, suivant le tableau figurant en annexe unique des présentes, la décomposition, conformément aux dispositifs établis par l'arrêté du 20 mars 2017, des délais de paiement de nos fournisseurs et clients, faisant apparaître les factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu.

Ces informations ont été soumises à l'appréciation et au contrôle du Commissaire aux comptes.

6. RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Les résultats de l'exercice clos le 30 juin 2021 sont les suivants :

Le chiffre d'affaires H.T. s'est élevé à 21.715.518 € contre un chiffre d'affaires H.T de 18.607.167 € au titre de l'exercice précédent.

Le total des produits d'exploitation s'est élevé à 22.101.600 € contre 19.222.708 € au titre de l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 10.889.297 € contre 10.773.588 € au titre de l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort à 11.212.303 € contre 8.449.120 € au titre de l'exercice précédent.

Au titre de l'exercice écoulé, la Société compte le même effectif moyen de personnes qu'au titre de l'exercice précédent, soit 60 personnes.

Compte tenu d'un résultat financier bénéficiaire de 5.643 € contre un résultat financier déficitaire de 12.019 € au titre de l'exercice précédent, le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à 11.217.947 € contre 8.437.101 € au titre de l'exercice précédent.

Compte tenu des éléments ci-dessus, d'un résultat exceptionnel de (3) €, de la participation des salariés aux résultats de l'entreprise pour un montant de 554.215 € et d'un impôt sur les bénéfices de 2.929.759 €, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 7.733.970 € contre 5.681.722 € au titre de l'exercice précédent soit une augmentation d'environ 36 %.

Au 30 juin 2021, le total du bilan de la Société s'élevait à 10.979.126 € contre 10.509.911 € au titre de l'exercice précédent.

7. PRESENTATION DES COMPTES SOCIAUX ANNUELS

I. Changement de méthode

Les comptes sociaux annuels de l'exercice clos le 30 juin 2021 que je vous sou mets pour approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

En conséquence, les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.

Examen du bilan

Actif (en euros) :

	30.06.2021	30.06.2020
ACTIF IMMOBILISE		
- Immobilisations incorporelles	104.485	88.067
- Immobilisations corporelles	259.650	321.206
- Immobilisations financières	11.561	11.561
ACTIF CIRCULANT		
- Stocks	3.220.697	3.014.687
- Avances et acomptes versés sur commandes	52.665	61.919
- Créances	3.056.497	2.911.035
- Valeurs mobilières de placement	-	-
- Disponibilités	4.172.773	3.982.673
- Charges constatées d'avance	64.775	74.015
- Ecart de conversion actif	36.022	44.747
TOTAL	10.979.126	10.509.911

Passif (en euros) :

	30.06.2021	30.06.2020
- Capitaux propres	6.251.655	6.499.407
- Autres fonds propres	-	-
- Provisions pour risques et charges	561.882	570.042
- Dettes	4.181.325	3.431.723
- Comptes de régularisation	(15.736)	8.740
TOTAL	10.979.126	10.509.911

Examen du compte de résultat (en euros)

	30.06.2021	30.06.2020
. Produits d'exploitation	22.101.600	19.222.708
. Charges d'exploitation	10.889.297	10.773.588
. Résultat d'exploitation	11.212.303	8.449.120
. Résultat financier	5.643	(12.019)
. Résultat exceptionnel	(3)	(102)
. Résultat comptable	7.733.970	5.681.722

8. AFFECTATION DU RESULTAT

Si vous approuvez les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2021 tels qu'ils vous sont présentés, je vous proposerai d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 7.733.970 €, de la manière suivante :

Affectation

- Au poste « Report à nouveau », la somme de 2.300.000 €
- A titre de dividende, la somme de 5.433.970 €
Soit environ 73,10 € pour chacune des 74.335 actions
composant le capital social

TOTAL DE 7.733.970 €

Du fait de cette affectation :

- Le poste "Autres réserves" ressortirait à 0 €.

Cette distribution de dividendes d'un montant global de 5.433.970 € sera mise en paiement ce jour.

Enfin, conformément aux dispositions de l'article 243 bis de Code général des impôts, je vous demanderai de prendre acte des dividendes distribués au cours des trois exercices précédents :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
2019/2020	5.681.721,80 €		
2018/2019	6.731.123,95 €		
2017/2018	4.500.000 €		

* Il est précisé qu'en date du 17 mai 2021, la collectivité des associés de la Société a procédé à la distribution d'un acompte sur dividendes d'un montant de 2.300.000 € soit un dividende par action d'environ 30,94 €.

9. DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, je vous signale que les comptes sociaux de l'exercice écoulé prennent en charge des charges non déductibles du résultat fiscal, visées à l'article 39-4 du Code général des impôts, à hauteur de 5.747 €, ainsi que le montant de l'impôt sur les sociétés s'y rapportant s'élevant à la somme de 1.609 €.

10. CONTROLE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Le Commissaire aux comptes de la Société a procédé aux contrôles et vérifications prévus par la réglementation en vigueur.

Son opinion sur les comptes annuels est consignée dans son rapport.

11. CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous allons maintenant vous donner lecture du rapport général de votre Commissaire aux comptes et de son rapport spécial sur les conventions visées aux articles L.227-10 et suivants du Code de commerce.

12. PRESENTATION DES PROJETS DE RESOLUTIONS

Conformément à l'ordre du jour, je vais soumettre à votre approbation les décisions suivantes :

Dans la **première résolution**, je vous demanderai d'approuver les comptes sociaux et le bilan de l'exercice écoulé. Vous aurez également à vous prononcer sur ma gestion durant l'exercice clos le 30 juin 2021.

Si vous approuvez les comptes de l'exercice tels qu'ils vous sont présentés faisant apparaître un bénéfice de 7.733.970 €, je vous demanderai, dans une **deuxième résolution**, de l'affecter conformément à notre proposition.

Je vous demanderai également, dans une **troisième résolution**, de vous prononcer sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce.

Enfin, dans une **quatrième** et dernière **résolution**, vous aurez à donner tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des présentes délibérations pour remplir toutes formalités qu'il appartiendra.

J'espère que vous voudrez bien adopter l'ensemble de ces résolutions.

DocuSigned by:
Thomas Bernard
65398C44AF1D403...

Le Président

Annexe Unique

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (Tableau n°1 prévu au I de l'article D. 441-4)
Les délais ci-dessous mentionnés sont les délais légaux

	INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS (Article D441-4,I.1° C.com)			
	Échéance 0-30 jours	Échéance 31-60 jours	Échéance + 60 jours	Total
(1) : montant des factures reçues non réglées au 30/06/2021 et dont le terme est échu au 30/06/2021 (montants HT, en €) :	165.785	28.660	33.960	228.405
(2) : Nombre total de factures reçues non réglées au 30/06/2021 et dont le terme est échu au 30/06/2021 :				182
(3) : Montant total des achats de l'exercice 2020/2021 (montant HT, en €) :				7.139.816
Rapport (1) sur (3) (en %) :				3.19%

	INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT DES CLIENTS (Article D441-4,I.2° C.com)			
	Échéance 0-30 jours	Échéance 31-60 jours	Échéance + 60 jours	Total
(1) : montant des factures émises non réglées au 30/06/2021 et dont le terme est échu au 30/06/2021 (montants HT, en €) :	101.548	1.890	17.628	121.066
(2) : Nombre total de factures émises non réglées au 30/06/2021 et dont le terme est échu au 30/06/2021 :				12
(3) : Chiffre d'affaires de l'exercice 2020/2021 (montant HT, en €) :				21.715.518
Rapport (1) sur (3) (en %) :				0.5575%